



Relevé de décisions

Réunion du groupe pays Tunisie

Jeudi 7 février 2013

14h30 – 16h30

Cités Unies France – 9, rue Christiani – 75018 Paris
Métro Barbès-Rochechouart

Présents

- AKIF Imane (CNFPT)
- ANVROIN Marion (Ministère des Affaires Etrangères)
- AOUAICHIA Farid (Communauté urbaine de Dunkerque)
- ARNAL Guilhem (Solidarité Laïque)
- ASSAMTI Mohamed, (Ville de Creil)
- BARBIER Julia (AMF)
- BEN SAID Ali, (Ambassade de Tunisie en France)
- BERTHOLET Henri (Romans sur Isère, Président du groupe-pays Tunisie) ;
- BERTRAND Pierre-Yves, (Ministère des Affaires Etrangères)
- BOUTARA Lassaad (Ambassade de Tunisie en France)
- CANAL Laurence, (conseil général du Nord Pas de Calais)
- CHASTANET Marie-Juliette, (conseil général de l'Essonne)
- COS Nathalie, (communauté urbaine de Dunkerque)
- D'ANGELO Audrey, (ville de Saint Etienne)
- DESHAYES Frédéric, (Romans sur Isère)
- FEKIH Adel, Ambassade de Tunisie en France
- FERRY Fleur, (conseil général de la Seine Maritime)
- GALLET Bertrand, (Cités Unies France)
- GASC Fanny, (Saint Briec)
- GASPARETTO François (Ministère de l'agriculture de l'alimentation et de la pêche)
- GODARD Serge, (Clermont-Ferrand)
- GRANDU Nicolas, (Conseil général de l'Essonne)
- HUGUENIN Valérie (AFD)
- HUP Véronique, (Conseil général Seine Saint Denis)
- JOUANNEAU Anne-Sophie, (consultante développement local)
- JOYEUX Grégoire, (Ministère des Affaires Etrangères)
- KCHOK Habib, (ville de Creil)
- KORB Andreas, (Centre National de la fonction publique territoriale CNFPT, Paris)
- LETHUILLIER Erwan, (conseil général des Côtes d'Armor)
- LOUHAUR Stéphane, (conseil général du Nord Pas de Calais)
- MANAÏ BAUCHET Hedia, (conseil régional Pays de la Loire)

- MARSEILLE Didier, (ville de Creil)
- MERCIER Carole, (conseil général de Loire Atlantique)
- NAILI Linda (Cités Unies France)
- REYNAUD Michelle, (Marseille)
- ROUQUETTE Virginie, WIT Nicolas et KOUSSA Intissar (Cités Unies France) ;
- SLAMA Martine, (Clermont-Ferrand)
- SONALET Pierre-Yves (Ambassade de France en Tunisie) ;
- WEYL Bénédicte, (AFD)

Excusés :

- ALOU Mariama (Saint Nazaire),
- EYCHENNE Elena, (Vienne)
- FIORINI BERIOT Anna, (Conseil régional Rhône-Alpes)
- LEBRETON Claudy (Conseil général des Côtes d'Armor)
- MALVY Martin (conseil régional Midi Pyrénées)
- MARCETTEAU Stanislas, (Conseil Général Loire Atlantique)
- MAURICE Alain (Valence)
- MEVEL-REINGOLD Anne-Marie, (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes)
- MUTH Monique (Grenoble)
- PADOVANI Fabienne, (Conseillère déléguée aux relations internationales conseil général de Loire Atlantique)

I/ Retour sur les Rencontres de la coopération décentralisée tuniso-françaises

Le président du groupe-pays, M. Henri Bertholet remercie les participants de leur présence. Il rappelle la solidarité des collectivités territoriales à l'égard du peuple tunisien, même si le contexte tunisien reste mouvant et complexe, a fortiori au lendemain de l'assassinat de Chokri Belaïd.

Les Rencontres de la coopération décentralisée tuniso-française ont témoigné de l'expression de cette solidarité.

Un tour de table permet de partager les impressions des participants aux Rencontres et de donner un aperçu de l'état des coopérations décentralisées franco-tunisiennes.

- La ville de Clermont-Ferrand souligne la grande liberté de parole exprimée lors de ces Rencontres. Un rapprochement entre Clermont-Ferrand et Bizerte et/ou Sousse est en perspective. Une difficulté ressentie tient au fait que le maire de Sousse ne se sent pas élu. Un travail pourrait être entrepris avec la ville de Bizerte sur les questions de jeunesse et de culture.
- Pour la communauté urbaine de Dunkerque, ces Rencontres ont permis aux collectivités d'être sécurisés par rapport à la légitimité réelle des interlocuteurs actuels – les délégués spéciaux. Le travail de coopération peut être engagé car les délégués spéciaux disposent d'une légitimité réelle.
- L'Association des Maires de France (AMF) souhaite poursuivre sa collaboration avec la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT) pour l'accompagner dans sa structuration.
- La ville de Marseille réitère sa volonté de poursuivre le travail engagé avec la ville de Tunis. Toutefois, il faudra encore veiller à une meilleure compréhension entre les attentes des deux partenaires vis à vis du partenariat de coopération décentralisée.

- La région Pays de la Loire a reçu, à la suite des Rencontres, 5 députés de la région de Gafsa avec qui des échanges approfondis ont eu lieu sur la question de la décentralisation. La région souhaite travailler avec le gouvernorat de Gafsa.
- Le conseil général de Loire Atlantique, en partenariat avec le gouvernorat de Mahdia, souhaite travailler désormais sur des projets porteurs de développement social et économique. Une action globale d'ordre sociale et une action territorialisée seront entreprises.
- La ville de Creil souhaite travailler sur le thème de la jeunesse avec la ville de Nefta.
- Le conseil général des Côtes d'Armor est dans l'expectative. Des sollicitations ont été adressées à la région de Gabès autour d'un projet sur l'oasis de Gabès, restées à ce jour sans retour.
- La ville de Romans est partenaire d'El Jem où le conseil municipal est resté en place. Cependant, le maire a démissionné récemment et a été remplacé par son premier adjoint. Pour permettre au partenariat d'avancer, la ville s'interroge sur la possibilité de mettre en place un programme d'actions communes.
- La région Provence Alpes Côte d'Azur a procédé à des livraisons de containers avec du matériel médical (information relayée par l'Institut Français de Tunis).
- Bertrand Gallet, directeur de Cités Unies France prend note des incertitudes mais note également la très forte volonté politique témoignée par les collectivités tunisiennes et françaises lors de ces Rencontres

II/ Fonds de soutien pour la coopération franco-tunisienne

La Tunisie est sortie du dispositif classique d'appel à projets porté par la DAECT. Une enveloppe d'un montant de 200 000 Euros permet de soutenir spécifiquement les projets de coopération décentralisée franco-tunisienne.

Les projets soutenus porteront sur cinq thématiques :

- services publics (déchets, eau, assainissement, urbanisme) ;
- valorisation du patrimoine historique et culturel ;
- tourisme et aménagement du territoire;
- agriculture (de la production jusqu'à la commercialisation);
- développement économique et insertion socio-économique.

Le MAEE apporte jusqu'à 30 % du co-financement du projet dans le cas d'un projet déposé par une collectivité française et jusqu'à 40% du co-financement dans le cas d'un projet mutualisé. Les projets co-financés seront d'une durée de un an.

En 2012, 9 projets ont été déposés, d'un montant cumulé de 800 000 euros et ont obtenu un co-financement (d'un montant cumulé de 165 000 Euros, soit 21 % du total).

L'appel à projets, téléchargeable en ligne, est à déposer avant le 15 octobre 2013. Trois réunions du comité de sélection sont d'ores et déjà prévues : avril 2013, fin août 2013, fin octobre 2013.

III/ Regard sur la situation politique en Tunisie

Son Excellence M. Adel Fekih, Ambassadeur de Tunisie en France

(Principaux points évoqués)

La Tunisie a connu une phase de transition avec le moment révolutionnaire, puis des élections et elle est entrée dans une phase de gouvernance dans laquelle plusieurs partis

politiques sont représentés.

Dans la vision européenne, on assiste à une opposition entre laïcs et islamistes ; mais cette vision est réductrice, car elle minimise les nuances et la variété des opinions des citoyens tunisiens mais également la diversité des opinions au sein des partis.

La stabilisation économique du pays est une condition à un développement économique : les investisseurs tunisiens comme étrangers suivent de très près l'évolution politique du pays.

Les collectivités locales ont encore du mal à être autonomes : d'une part, elles ne sont pas encore issues du suffrage universel et d'autre part, elles ne sont pas habituées à la décentralisation.

Les collectivités françaises doivent faire preuve de patience et soutenir les tunisiennes, même si celles-ci rencontrent des difficultés.

La société civile tunisienne, inexistante avant la révolution, s'organise de façon extraordinairement rapide. Aujourd'hui, cette société civile est en phase avec la société, mais elle n'a pas encore le poids et la structuration nécessaire pour constituer un interlocuteur pleinement reconnu pour les pouvoirs publics. Les acteurs publics tunisiens doivent apprendre à travailler en collaboration pour pouvoir bâtir ensemble une véritable démocratie.

IV/ Les programmes de coopération

❖ **Le projet de formation des agents locaux tunisiens porté par le CNEPT, *Andreas Korb, CNEPT***

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNEPT) a un partenariat ancien avec le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD).

Les deux structures s'engagent dans un programme de formation pilote avec une entrée thématique, les politiques publiques locales et une entrée transversale, sur la question du management.

Le cycle de formation se déroulera en trois temps :

- un premier temps en Tunisie
- un second temps en France (avec l'appui des délégations régionales du CNEPT)
- et avec l'appui des collectivités françaises et du groupe-pays Tunisie, dans des collectivités territoriales françaises qui souhaiteraient accueillir la délégation. Des contacts ont déjà été pris avec plusieurs collectivités françaises.

❖ **Le programme « Soyons actifs / actives » porté par Solidarité Laïque, *Guilhem Arnal, Solidarité Laïque***

Le Programme « Soyons actives / actives » est un programme qui rassemble aujourd'hui 25 associations tunisiennes et françaises sur une période de 18 mois. Pendant cette phase pilote, les associations travailleront sur des diagnostics locaux et territoriaux avec pour objectif l'identification des besoins en termes de développement mais aussi de recréer de la confiance entre associations et entre associations et institutions publiques (centralisées, déconcentrées et décentralisées).

Les collectivités françaises intéressées peuvent s'associer au programme. Les territoires d'expérimentation des diagnostics territoriaux ne sont pas encore arrêtés : aussi les collectivités françaises qui souhaiteraient travailler sur ce thème avec leurs partenaires tunisiennes peuvent se rapprocher de Solidarité Laïque.

Une demande de co-financement (dans le cadre d'un appel à projets) a été déposée auprès de la délégation de l'Union européenne à Tunis pour permettre à ce programme de se prolonger et de

se développer à une échelle nationale.

❖ **Le Forum Jeunesse 2013, *Pierre-Yves Sonalet, Institut Français de Tunis***

Dès janvier 2011, l'Institut Français dans le cadre de sa politique de coopération a donné une priorité à la société civile. Dès mars 2011, s'est tenu le premier Forum de la société civile franco-tunisienne.

Le prochain Forum, qui aura lieu du 19 au 21 avril 2013 à Monastir, portera sur le thème de la jeunesse.

Les collectivités françaises peuvent proposer la participation de jeunes de leur collectivité.

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre Lydie Khoudja : lydie.khoudja@institutfrancais-tunisie.com

❖ **Le FSP d'appui à la décentralisation et à la gouvernance financière des collectivités tunisiennes, *Pierre-Yves Bertrand, Bureau de la gouvernance, MAE***

A la demande des autorités tunisiennes (suite à une visite de la commission des collectivités locales de l'ANC au cours de l'été 2012), le Ministère des Affaires Etrangères travaille sur la mise en place d'un Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) sur le thème de l'appui au processus de décentralisation et le renforcement de la gouvernance financière des collectivités locales en Tunisie.

D'un montant de 760 000 Euros, le FSP, dont le démarrage est prévu au mois de juin 2013, aura 3 grandes composantes :

- l'appui à la décentralisation et l'accompagnement des réformes
- le renforcement du lien entre collectivités et citoyens et la promotion du civisme fiscal
- l'appui à la modernisation des outils de gestion financière.

Les collectivités du groupe-pays Tunisie seront tenues informées de l'avancée de ce projet ; elles pourraient également être sollicitées pour sa mise en œuvre.

IV/ Points divers et calendrier

- Du 26 au 30 mars 2013 : **Forum Social Mondial, à Tunis**

- 3 et 4 avril 2013 : **Forum des Autorités locales et régionales de la Méditerranée à Marseille**

Le Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée est l'espace de rencontre le plus large des élus de tous les territoires méditerranéens : communes, villes, intercommunalités, départements, provinces, communautés autonomes, régions, districts et leurs réseaux. Suite aux bouleversements intervenus dans la région, cette troisième édition du Forum sera l'occasion d'échanger sur les défis politiques, économiques et sociaux et d'apporter une contribution utile aux perspectives de développement et de paix en Méditerranée.

Concrètement, les débats s'organiseront autour du thème général de la « gouvernance démocratique en Méditerranée ». Quatre ateliers permettront d'approfondir des questions qui sont au cœur des préoccupations des élus :

- Décentralisation, démocratie et services publics locaux ;
- Développement territorial et insertion des jeunes ;
- Objectifs du Millénaire pour le Développement, Objectifs de Développement Durable et efficacité de l'aide en Méditerranée ;

- Coopération décentralisée, facteur de solidarité.

Toutes les informations concernant cet évènement sont disponibles sur le site de la Commission Méditerranée de CGLU : www.commed-cglu.org.

- **Les 1^{er} et 2 juillet 2013 : Forum de l'Action Internationale des collectivités locales de Cités Unies France, au Palais des Congrès de Paris ;**

Pour suivre l'actualité du Forum: <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1670>

- **Congrès mondial de CGLU à Rabat, du 1^{er} au 4 octobre à Rabat.**

Des délégations de plus de 100 pays sont attendues au Sommet, qui rassemblera les dirigeants locaux et régionaux, les organisations internationales, le secteur public et privé, les institutions financières et la société civile. Le Sommet sera une occasion de présenter et débattre des solutions locales concrètes aux problèmes mondiaux. Il sera également l'opportunité de définir la politique et l'action internationale des autorités locales et régionales pour contribuer aux objectifs stratégiques de l'agenda international de développement.

Les élus tunisiens sont invités à participer au Forum.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site : www.uclg.org/Rabat2013 ou vous adresser à Mohamed Boussraoui (m.boussraoui@uclg.org)